



ACTUALITÉS DE LA SAISON

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour chers membres,

Je profite de cette info lettre pour attirer votre attention sur deux points, qui, à mon sens, sont cruciaux.

1- Le salaire minimum

Le 1er mai, le salaire minimum sera établi à 11,25 \$ l'heure. Étant donné que nous défendons toujours l'idée que la journée de travail d'un guide accompagnateur est de 12 heures, ce salaire minimum donnera un revenu minimum de 135 \$ par jour. Cependant, nous croyons que le salaire d'un guide accompagnateur débutant devrait plutôt se situer à 145 \$ par jour. C'est pour cette raison que, lorsqu'un Tour Opérateur nous envoie une demande d'emploi, nous lui demandons d'accepter notre grille salariale (jointe), avant de la publier. Cette grille établit le revenu minimum à 145 \$.



Je suis bien conscient que les salaires payés dans l'industrie sont très différents d'un employeur à l'autre. Certains n'offrent même pas le 135 \$ minimum. Je suis conscient aussi que vous voulez travailler et que, pour ce faire,

Emplois

La saison débute à peine et nous avons déjà reçu trois offres d'emploi des agences. Vérifiez régulièrement vos courriels.

Formation Agenda

Les formations à venir à Montréal:

Niagara/Toronto/Ottawa le 1er avril 2017

Gaspésie et Bas- Saint-Laurent le 22 avril 2017

Saguenay/Lac Saint-Jean/Charlevoix le 6 mai 2017

Note : Le 26 mai, nous vous invitons à une croisière sur le Richelieu. Cette croisière sera complétée par une visite du fort Chambly. Surveillez vos courriels au début du mois de mai.

vous êtes prêts à faire certaines concessions. Mon objectif aujourd'hui est de vous informer, vous sensibiliser et vous inciter à négocier avec votre employeur lorsque vous en avez la possibilité.

2- Acceptation des nouveaux membres

À l'AGA du 5 février dernier, la résolution suivante a été votée à majorité.

" Il est proposé que, tout en favorisant la formation sous toutes ses formes par des institutions ou entreprises, il soit nécessaire d'avoir complété un minimum de 15 jours au total comme guide accompagnateur, constitués d'un minimum de trois jours consécutifs ET une formation obligatoire dans une institution reconnue par la CGAQ, pour joindre les rangs de la CCAQ".

Cette résolution fait en sorte que, maintenant, nous ne pouvons accepter dans nos rangs, celles et ceux qui viennent de terminer un cours de guide accompagnateur, s'ils n'ont pas d'expérience.

Nous ne pouvons non plus, accepter les guides accompagnateurs d'expérience, s'ils n'ont pas d'attestation d'une école reconnue, comme c'est le cas de la plupart d'entre eux. Conséquence: la CGAQ stagne au niveau du membrariat.

Plusieurs membres présents à l'assemblée, qui avaient voté pour la résolution, nous ont indiqué que le vote avait été fait rapidement, à la fin de la réunion et suite à de nombreuses interventions contradictoires. Ils ont réalisé seulement après les conséquences de ce vote.

Pour toutes ces raisons, je pense utiliser pour la première fois, l'article IV, paragraphe 15 de la charte, qui autorise le vote par courriel.

"Le vote par courriel, pour des modifications aux règlements généraux et/ou au code d'éthique, est permis".

Je dois d'abord en évaluer la faisabilité avec le comité de la charte.

Surveillez vos courriels au début avril. Vous aurez peut-être à voter sur une modification aux règlements généraux, afin de corriger cette situation.

BONNE SAISON 2017!
Robert Petit, président

Activités à venir à Québec

Les formations à venir à Québec :

Niagara/Toronto/Ottawa le 12 avril 2017

Saguenay /Lac Saint-Jean/
Charlevoix le 26 avril 2017

Louisiane, Texas et Tennessee, le 18 novembre 2017

Les 25 ans de la CGAQ

Nous fêterons les 25 ans de la CAQ le **10 novembre 2017** à Montréal à l'occasion d'un souper festif. Un comité a été formé afin que cette soirée soit mémorable.

Cotisations

La cotisation reste à 40\$, pour l'année 2017.

Vous pouvez le faire par **PayPal** ou par carte de crédit sur notre site web dans l'onglet "**renouvellement adhésion**" ou en envoyant un chèque à notre adresse postale ou lors d'une activité.

Nouveautés

Depuis le 18 mai 2016, le **numéro de téléphone de la CGAQ n'est plus fonctionnel.**

Pour toute question, demande d'information ou renseignements, veuillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante

Formation en RCR

Le 18 février dernier, 12 membres de la CGAQ ont suivi une formation en RCR donnée par **l'Ambulance St-Jean**. D'une durée de 6 heures cette formation pratique a permis aux participants de se familiariser avec les différentes techniques de réanimation et de secourisme.



Ils sont repartis avec un diplôme et heureux d'avoir participé à ce cours.

Visite de Pointe-à-Callière

Le 22 février dernier, 20 membres de la CGAQ ont participé à une visite guidée au **Musée Pointe-à-Callière**. Un guide de la CGAQ nous accompagnait dans l'exposition : " Ici naquit Montréal". Nous avons eu droit à une présentation audio-visuelle très intéressante sur la fondation de Montréal.



Un musée à découvrir, fréquenté régulièrement pour ses expositions diversifiées. Plusieurs membres sont allés casser la croûte après la visite.



: info@cgaq.ca

Veillez prendre note qu'à partir d'aujourd'hui, toute communication se fera à travers notre site internet, notre page Facebook, notre infolettre ou par courriel.

FACEBOOK

334 personnes aiment la page **Facebook de la CGAQ**. Si vous ne l'avez pas déjà fait, cliquez "**J'aime**" sur notre page. Vous verrez dans votre fil d'actualité plusieurs informations qui pourraient vous intéresser, telles que :

- des invitations aux activités et aux sessions de formation de la CGAQ
- des informations sur l'histoire du Québec, sur des sites touristiques, sur des destinations où vous êtes susceptible de guider, etc. ...
- les dernières nouvelles concernant les endroits touristiques
- des photos des différents événements organisés par la CGAQ
- et plus encore...

Venez nous lire et surtout faire vos commentaires. N'hésitez pas à poser vos questions, il y a 334 personnes qui pourront vous aider!

CGAQ.CA

Six lettres qui vous amènent dans un univers de découvertes.

Visite au MNBAQ, du 23 février.

Ce jeudi 23 février 2017, 13 membres de la Corporation ont pu profiter des explications de notre guide Delphine pour une découverte architecturale du nouveau pavillon Pierre Lassonde du Musée National des Beaux Arts du Québec.



Après le parcours commenté de ce très bel ajout au complexe muséal, nous avons pu visiter librement les salles d'exposition qui nous intéressaient.

Puis, rencontre au resto bar le Tempera situé à l'avant du bâtiment avec baies vitrées et vue sur la Grande Allée pour un petit 5 à 7 amical. 9 personnes y ont participé.



Visite au monastère des Augustines de Québec

Le mercredi 8 mars, plusieurs membres ont eu le privilège de visiter le Monastère des Augustines de Québec.

Une visite qui nous a permis de réaliser l'ampleur des travaux qui ont été complétés en 2015, pour rendre plus accessible ce monument du patrimoine québécois, dont la mission première est de soigner. Cette mission, à laquelle les Augustines se dévouent depuis leur arrivée en 1639, se traduit aujourd'hui, outre le soin apporté aux malades, par différentes activités offertes comme la danse, le yoga, le Tai chi, des conférences, des ateliers, des concerts, et une saine alimentation.

Le restaurant de l'établissement offre un menu santé et équilibré utilisant les produits du terroir. Une expérience que tous nous avons grandement appréciée.

Il est possible de voir l'ensemble de l'offre du Monastère en visitant www.monastere.ca

Note : Vous avez perdu le code pour la banque de documentation, écrivez à banquededocumentation@cgaq.ca

SITE INTERNET

VISITEZ CGAQ.CA

PAGE D'ACCUEIL

Les activités à venir, un retour sur celles passées, un lien vers notre page Facebook et des informations sur les nouveautés du site.

BANQUE DE DOCUMENTATION

- Nous avons ajouté plusieurs nouveaux documents.

GALERIE DE PHOTOS

Des photos de toutes nos formations et activités sociales.

PRIVILÈGES

Des dizaines de musées et lieux historiques à travers le Québec et à Ottawa sont à visiter gratuitement.

Votre carte de membre à une grande valeur. Profitez-en au maximum!

MEMBRES DE LA CGAQ

À ce jour, nous sommes 279 membres.

PHOTORELIA PhotoGraphisme & Web



Inscrivez-vous à leur infolettre pour connaître les événements qui seront en cours lors de vos prochaines visites dans la Capitale.

Merci à tous ceux qui ont participé à l'activité.



Sylvie Frigon, V.P exécutive et région de Québec.

Formation du 18 mars 17

Le 18 mars dernier, une vingtaine de nouveaux membres ont assisté à la formation "Technique de guide" donnée par Pierre Gagnon. Les participants ont appris des trucs du métier pour les aider dans leurs futurs circuits.



Cours de secourisme à Québec.

Ce sont 11 membres de la corporation qui ont pu bénéficier d'une formation sur les premiers soins et RCR dispensée par André Côté de la **Fondation des Maladies du coeur**.



Le tout se déroulait à Québec au Collège Mérici ce samedi 25 mars 2017.

Tous ont beaucoup apprécié le formateur et le contenu qu'il nous a livré.

Merci à ceux qui ont répondu à cette invitation.

PHOTORELIA
PhotoGraphisme & web



Photorelia nous a aidée à mettre en place l'infolettre. L'entreprise offre des services en photographie, en graphisme ou encore pour la réalisation de sites web.

Découvrez le site

et devenez fan de la page

Facebook



Envoyer à un ami

Se désinscrire

Modifier ses préférences

Afficher dans le navigateur

Visite au sommet de la place Ville Marie

Nous avons reçu une belle invitation à retourner "Au Sommet de la Place Ville Marie", l'endroit le plus spectaculaire pour avoir une vue en hauteur de Montréal. Plus de 35 personnes sont inscrites à cette activité qui aura lieu le 28 mars.



Ethique et conditions de travail

Le nouveau comité s'est réuni une première fois. Il a entrepris de réviser le code de déontologie. Lorsque le travail sera terminé, il sera présenté au C.A. et finalement, accepté ou rejeté à l'assemblée générale.

Le comité a aussi fixé ses objectifs pour l'année 2017:

- réviser la grille salariale de la CCAQ pour 2018;
- * revoir la lettre qui est envoyée chaque année aux Voyageistes;
- * restructurer les sections Conditions de travail et Droits et lois dans notre site Internet;
- répondre rapidement aux interrogations ou demandes d'aide des membres.



Charte (règlements généraux) de la CGAQ

Le comité de la Charte a pour mandat de réviser au complet les règlements généraux de la corporation.



Les amendements proposés par le comité seront soumis au CA et ensuite votés ou rejetés par l'AGA.

© 2017 - Tous droits réservés.

Vous recevez L'INFOLETTRE car vous êtes membre de la CGAQ.

Il fait partie des privilèges que nous vous offrons.

Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en [cliquant ici](#)

Corporation des Guides Accompagnateurs du Québec (CGAQ)

Case postale 56005 Alexis Nihon

Montréal, (Québec), H3Z 3G3

Téléphone: 514-259-CGAQ (2427)

info@cgaq.ca | www.cgaq.ca